



Bulletin Municipal d'informations N°3- mars 2009

EDITO

Très chers concitoyens,

Comme au bon vieux temps... enfin un vrai hiver!

Du froid, du vent, de la pluie, même l'Hérault, pour ne pas être en reste est sorti de son lit. Marcouï à sec depuis des années s'est remis à couler. Un premier trimestre 2009 tel qu'on pouvait en rêver, mais les événements les plus marquants à mon avis ne sont pas climatiques.

Janvier, février, mars ont été éclairés par les diverses manifestations ou animations auxquelles vous avez participé.

Tout a débuté le 10 janvier avec une présentation des vœux dans une salle polyvalente comble, mais le point d'orgue de ce début d'année est bien sûr notre fête votive.

Le froid du vendredi, la tempête du samedi n'ont pas eu raison de votre volonté de vous retrouver. Tant et si bien que la météo, devant votre acharnement à braver les éléments, nous a offert un dimanche estival. D'ailleurs des observateurs avertis ont même remarqué que pendant ces cinq jours il avait fait soleil toute une partie de la nuit!!

S'il est vrai qu'en période de crise, face à la difficulté, l'homme a tendance à se regrouper pour ne plus subir seul, que pour se rassurer, il se rattache à une identité, une culture, à un lieu, à des coutumes, il est bien évident qu'une motivation supplémentaire anime le village. Elle peut porter plusieurs noms. Choisissez celui qui définit le mieux la votre mais surtout continuons à œuvrer pour que notre village conserve son visage rural... **comme au bon vieux temps.**

Jean-Charles SERS
Maire de Castelnau-de-Guers

DANS CE NUMERO

ASSOCIATIONS	2-4
METIERS INSOLITES	5
⌚ ENTRETIEN AVEC VINCENT BERNOLIN, FACTEUR DE FLUTES, ET LIONEL LOPEZ, HORLOGER	
VOIRIE / BÂTIMENTS COMMUNAUX	6 & 7
⌚ MAISON DU PEUPLE	
⌚ SALLE POLYVALENTE	
⌚ TRAVAUX EN IMAGE	
⌚ STATIONNEMENT REGLEMENTE	
EAU / ASSAINISSEMENT	7
⌚ RECHERCHE DE FUTES	
SOLIDARITE	8
⌚ FAIRE FACE A LA CRISE	
ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE	9
⌚ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES	
⌚ REG'ARTS	
⌚ PONT DE PAILHES	
CULTURE & FESTIVITES	10
⌚ FETE DE LA MUSIQUE 2009	
⌚ MOTOS ET VOITURES ANCIENNES	
⌚ REPAS DES AINES	
⌚ AU CABARET D'OFFENBACH	
ETAT CIVIL / INFOS PRATIQUES	11
AGENDA	12



ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Fête Votive 2009

Une fois encore, la Fête Votive s'est très bien passée. La participation en nombre des castelnaulais démontre leur attachement à cette tradition. C'est pour cela que chaque année le Comité des Fêtes a à cœur d'organiser cette fête locale en proposant un programme varié, en partenariat avec la municipalité grâce à une aide financière mise en place depuis 3 ans et reconduite à l'unanimité.



Pendant ces quelques jours, il plane sur le village une atmosphère de convivialité.

Le Comité des Fêtes vous remercie chaleureusement d'avoir répondu présents aux différentes activités comme le concert à l'église, les lotos et le concours de belote ainsi que les bals et repas divers. Un

grand merci également pour l'accueil lors du tour de ville.

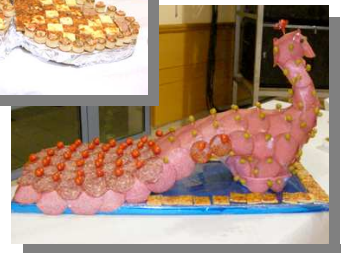
Merci à l'orchestre Paul Selmer pour l'ambiance proposée par les différents programmes interprétés par ses musiciens talentueux.

Merci aux domaines, aux commerçants et à tous ceux qui ont offert des lotos pour la tombola.

AGENDA

Quelques dates à retenir
et à confirmer:

- * **Vide grenier le 26 AVRIL 2009**, toute la journée. Vous pouvez dès maintenant réserver votre place pour seulement 5 euros. Pour tout renseignement ou inscriptions: **06 61 14 40 54**
- * Boum pour les enfants de 3 à 11 ans (annulé à Halloween est reprogrammée vacances d'avril)
- * Après-midi récréative, Loto pour les enfants
- * Soirée avec Franck Malbert (à définir).



Fête locale : quand musique et peinture vont à l'unisson

Dans le tumulte joyeux du déroulement des nombreux activités de la fête du village, le Comité des fêtes avait réservé, à l'intention des Castelnaulais, un moment magique qui les a transportés au domaine des arts.

Dimanche matin, dans l'église de la cité, Paul Selmer faisait se produire ses meilleurs solistes. Les musiciens, titulaires de nombreux prix musicaux nationaux, ont hissé l'auditeur dans le royaume éphémère de la partition, unique, à lui seul destinée.

L'enchaînement des morceaux, très - ou moins - connus et présentés pédagogiquement par Paul Selmer, promenait le mélomane, averti ou non, sur les chemins de la perception musicale.

L'acoustique de la nef em-



Dans le silence de l'église, l'introduction à la musique.

bellissait les sons clairs des trompettes, du saxo soprano, du violon et du piano des artistes et les notes des musiques d'Albinoni, de Mozart, de Verdi et de bien d'autres qui éclataient et retombaient

comme une pluie d'étoiles filantes sur les auditeurs ravis.

À quelques pas, dans les locaux de la mairie, une exposition de peinture attendait les présents; organisée par l'Association Arts au château de

Guers, le spectateur pouvait admirer la perfection de certaines toiles et s'attendrir sur d'autres, pleines de promesses, peintes par un groupe d'enfants assidus aux cours qui sont dispensés par l'association.

Les Castelnaulais ne pouvaient que louer cette double réalisation de tous les bénévoles du Comité des fêtes qui l'avaient préparée.

Au même moment, se répandait la nouvelle de bagarres entre jeunes gens à proximité des bals organisés la veille et l'avant-veille.

Les Castelnaulais, encore sous le charme de la matinée, se prenaient à rêver que ces jeunes souhaitent à l'avenir se mesurer par le talent à Mozart ou à Cézanne, plutôt qu'à Starsky et Hutch ou à Goldorak! ●



ASSOCIATIONS



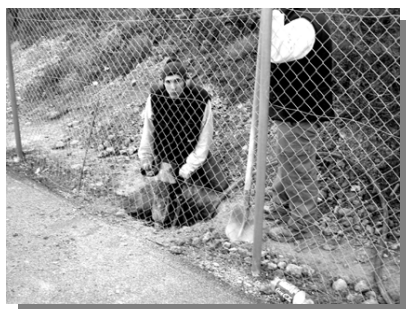
COC

Coup de filet au Tambourin !



Depuis le mois dernier, les joueurs de tambourin Castelnaulais bénéficient d'une évolution majeure de leur équipement sportif : le filet de tambourin posé tout autour du terrain.

Il leur permet de ne pas gaspiller d'énergie à chercher les balles trop aventureuses, et cela est fort appréciable !



Rappelons que le but principal de cette réalisation est de proposer un équipement de qualité, ce qui va dans le sens de la mise aux normes des terrains de tambourin orchestrée par la FFJBT (Fédération Française de Jeu de Balle au Tambourin).

Ce grand pas en avant rendra enfin possible l'organisation à Castelnau de matchs nationaux et internationaux. Ce projet, amorcé avec la municipalité sortante et poursuivi par la nouvelle municipalité, contribue à faire progresser sur le long terme les structures sportives du village qui occupent jeunes et moins jeunes.

C'est aussi une excellente promotion pour Castelnau car nous recevons plusieurs dizaines d'équipes chaque année. Le tambourin compte plus de 60 licenciés, 4 équipes seniors et 3 équipes de jeunes. A partir de mi-mars, le stade sera occupé tous les jours de la semaine pour les entraînements.

Tous les samedis après-midi, dimanche matin et dimanches après-midi se dérouleront les matchs accueillant des équipes venant de partout. Il est donc important que le village s'équipe de bonnes structures pour accueillir tous ces sportifs !

LA COMPAGNIE LES ROSSES- MOUSTIQUES



La Cie "Les Rosses Moustiques" et son atelier théâtre ont le plaisir de vous communiquer les dates de leurs prochains spectacles.

Les élèves de l'atelier seront sur scène, à la Maison du Peuple, le **samedi 18 avril** pour interpréter une parodie écrite par leur animateur et metteur en scène José Llopert.

Celui-ci ne dissimule pas sa satisfaction de travailler avec des élèves aussi motivées, appliquées et prometteuses.

Les comédiens de la troupe seront sur scène au même endroit le lendemain, **dimanche 19 avril**, dans une comédie du même auteur.

La Cie "Les Rosses Moustiques" précise qu'afin de remercier le village de l'avoir accueillie, l'entrée à ces représentations sera gratuite.

Jean Pellerin : 06.13.15.18.00

José Llopert : 04.67.01.66.78

FOOTBALL

Trophée Frédéric LAHOZ



Samedi 14 mars, un match de football opposera les anciens joueurs du Club de Castelnau et les jeunes du village à 15h00.



La remise du trophée aura lieu à la salle polyvalente. Elle sera suivie d'un apéritif et d'un repas.





ASSOCIATIONS

Bienvenue à

L'ATELIER DES PETITES FOURMIS



L'association « L'Atelier des Petites Fourmis » ouvrira ses portes à Castelnau-de-Guers très prochainement.

Si vous aimez bricoler, customer, créer, fabriquer, coller, imaginer..., nous vous attendons avec grand plaisir.

Pour tous renseignements :

- **Cathy IDJERAUI : 06 59 08 66 13**
- **Sandrine FLOURENS : 06 31 57 06 04**
- **Ghislaine CHARRIER : 06 59 00 80 03**

Dates et planning affichés prochainement à la mairie et à l'école.

Association partenaire de l'école des Sautarochs

LES ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS



L'association Arts au Château de Guers organisera une exposition sur le thème " Castelnau, son vignoble, ses domaines viticoles "

Des photos des domaines et du village ont été prises cet été et les artistes de l'association ont réalisé des tableaux qui seront présentés du 25 Avril au 2 mai 2009 dans la salle du conseil municipal de Castelnau de Guers.

Une loterie permettra de gagner un tableau représentant Castelnau , peint par notre professeur, l'artiste peintre Jean Claude Chabrol.

Un apéritif sera servi lors du vernissage à 18 heures le 25 avril 2009.

LE CLUB DU 3^{ème} AGE



Le 18 janvier, comme annoncé, le Club du 3ème âge fêtait les Rois. Il a connu une après-midi des plus réussies avec le spectacle donné par les Gazelles de Florensac; spectacle où danses et costumes ont mérité de chaleureux applaudissements.



AGENDA

- **Le 11 mars**, une journée est programmée dans l'Aude;
- **Le dimanche 19 avril**, sortie au Zénith pour le spectacle Holiday On Ice;
- Nous organisons un séjour au Pays Basque **du 11 au 16 mai**;
- **En juin**, une sortie est prévue mais non encore définie.



METIERS INSOLITES

VINCENT BERNOLIN & LIONEL LOPEZ, « ART-TISANS »

Entretien avec un Facteur de Flûtes et un Horloger

Saviez-vous que tout près de chez vous s'activent des artisans d'un genre particulier? L'un fabrique des flûtes tandis que l'autre vend et répare des horloges et des montres anciennes. Ils ont accepté de nous parler de leurs parcours.

**Vincent
BERNOLIN**

Facteur de flûtes

04 67 35 97 80

06 86 71 42 38

www.bernolin.fr

vincent@bernolin.fr

Les Echos De Castelnau : Lionel Lopez, qu'elle est votre activité sur le village ?

Lionel LOPEZ : Mon activité, c'est l'horlogerie qui est née d'une passion que j'ai toujours plus ou moins eue.

J'étais dans la musique en tant que producteur, réalisateur de concerts, même musicien. J'ai été un peu lassé par le milieu de la production et je suis parti sur la route 10 ans de plus en tant que batteur. Lorsque je suis revenu à Castelnau à 36 ans, je me suis demandé ce que j'allais faire et je me suis « recyclé » dans l'horlogerie, ma première passion, en me mettant à mon compte en micro entreprise. J'achète et je vends des montres et des pendules anciennes essentiellement, que je répare éventuellement. J'ai une vitrine sur Internet et je travaille ici, au milieu de la garrigue, avec le monde entier !

L.E.D.C. : Internet est primordial !

L. LOPEZ : Sans Internet, je n'aurais pas pu faire ce choix car ça me sert aussi bien à trouver de vieilles horloges qu'à les vendre. Je fais aussi les brocantes, je travaille avec les antiquaires.

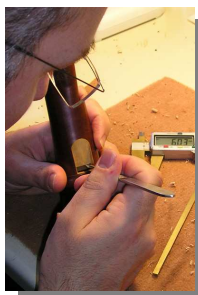
Mais ce n'est pas une activité évidente. Avec la crise entre autre, mais plus généralement depuis quelques années, tout ce qui est étiqueté « brocante » a pris du plomb dans l'aile !

L.E.D.C. : Comment vous situez-vous par rapport aux horloges installées ?

L. LOPEZ : Nous travaillons ensemble. Par exemple, je travaille avec un horloger qui vient de s'installer à Pézenas et qui est plus spécialisé dans la montre. Comme je suis d'avantage spécialisé dans la pendulerie, il m'apprend le métier et je lui trouve des affaires. Nous faisons des échanges. Ce sont des gens passionnés qui sont contents d'aider un « petit jeune » qui apprend sur le tas.

L.E.D.C. : Vincent Bernolin, vous êtes facteur ?

Vincent BERNOLIN : Oui, je suis facteur de flûtes à bec et de flûtes traversières. Je fabrique des flûtes traversières en ébène du Mozambique avec une clèterie en argent, ce qui est peu courant. Ce modèle s'est beaucoup fabriqué au début du XXème puis s'est un peu perdu à partir des années 1910-1920, lorsque le métal s'est développé très fortement sur le marché de la flûte traversière.



Actuellement, le modèle que je fabrique revient à la mode. Les chefs d'orchestre demandent à leurs flûtistes d'avoir une flûte en bois. C'est un son très intéressant, aussi puissant que le métal mais avec une couleur différente et très appréciée actuellement. C'est un instrument qui peut s'adapter à tous les répertoires, du baroque au contemporain.

Les flûtes à bec sont des copies de modèles hauts de gamme qui datent du XVIe au XVIIIe siècle, adaptées à notre époque avec notamment l'exigence d'une qualité constante.

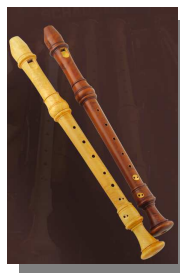
J'ai un atelier à Castelnau avec tout le matériel dont j'ai besoin. J'ai aussi un site Internet qui me sert à la promotion des instruments et à l'exposition de mes méthodes de travail.

L.E.D.C. : Vos clients vous connaissent par Internet ?

V. BERNOLIN : C'est vrai que le site m'amène des clients, mais la meilleure solution est tout de même d'aller voir les flûtistes, les professeurs, aller dans les conservatoires et de faire la sortie des concerts. Je fais aussi des salons (Musicora à la fin du mois). C'est là que se fait vraiment le principal de l'activité.

L.E.D.C. : Comment avez-vous été formé ?

V. BERNOLIN : En fait, je suis pianiste de formation professionnelle. J'ai fait le conservatoire supérieur à Genève. Mon père était professeur de flûte à bec et facteur de flûte à ses heures. C'est lui qui m'a influencé.



J'ai appris ensuite sur le tas car il n'y a pas d'école de facture de flûte à bec et les informations ne se transmettent pas facilement. Par la suite, je me suis formé à des techniques avec des outils modernes. Je reconnais que la concurrence est là, et qu'avec les exigences économiques actuelles, il n'est pas forcément opportun de transmettre son savoir. Le secret de fabrication, c'est essentiel car c'est la marque de fabrication de l'instrument !

L.E.D.C. : Êtes-vous nombreux à exercer ce métier en France ?

V. BERNOLIN : Non, nous ne sommes que 5 ou 6 en France à vivre de la facture de flûte à bec.

Et nous ne sommes que 3 facteurs de flûte traversière. Mais le marché est assez restreint, surtout en flûte à bec professionnelle.

L.E.D.C. : Finalement, vous avez tous les deux une première formation de musicien, et vous avez changé par la suite !

L. LOPEZ : Effectivement. J'ai d'abord fait du rock à la batterie. Je travaillais aussi avec des machines, des boîtes à rythme. Mais en réalité, l'horlogerie, ça reste une histoire de rythme !

Lorsque j'étais jeune, je sortais la nuit, et au petit matin j'allais chiner dans les brocantes. J'étais attiré par les pendules. J'ai conservé cette passion par la suite, même lorsque je partais en tournée. J'aime bien démonter, tenter de réparer, remonter. C'est à chaque fois un défi de tenter de refaire fonctionner une montre ou une pendule qui ne fonctionne pas. A la base, je ne me voyais pas du tout commerçant mais j'ai toujours eu un esprit plutôt solitaire. J'aime bien travailler à mon compte, être autodidacte.

V. BERNOLIN : En ce qui me concerne, j'ai eu d'abord envie d'avoir un bon niveau en piano. Une fois ce but atteint, j'ai eu besoin de passer à autre chose et la facture de flûte est devenue naturellement ma nouvelle priorité.



L.E.D.C. : Qu'est-ce qui vous a amené à Castelnau ?

L. LOPEZ : Moi, je suis originaire de Béziers. J'ai pas mal broulingué, et ça fait six ans que je me suis installé ici pour suivre ma femme qui est de Pézenas. Nous sommes très contents d'être ici, d'avoir une vie plus posée. A propos, je recherche sur le village un garage ou un local à louer pour pouvoir entreposer du matériel. Si quelqu'un a une proposition à me faire, je suis preneur...

V. BERNOLIN : Pour ma part, je suis arrivé à Castelnau il y a presque cinq ans. Je trouvais qu'en Haute Savoie il faisait trop froid et il n'y avait pas assez de soleil. J'ai eu envie de venir près de la Méditerranée. Ici, c'est moins venteux que Narbonne et Marseille, ce n'est pas du balnéaire et l'immobilier reste abordable à l'achat.

Propos recueillis par François GARCIA et Cédric CHAUX

**Lionel
LOPEZ**

Horloger

06 50 02 34 84

lion.8@laposte.net





RÉHABILITATION DE LA MAISON DU PEUPLE

Une étape de plus



Il y a tout juste un an, lors des élections municipales, l'équipe nouvellement élue s'était engagée à réhabiliter la Maison du Peuple. Depuis, divers travaux y ont été effectués afin de la rendre agréable et fonctionnelle.

Après le rafraîchissement des murs intérieurs par nos jeunes saïsonniers l'été dernier, un accès au terrain situé sur son flanc droit a été créé et un portail a été posé, et ce afin de pouvoir profiter de cet espace de verdure.

Le nouvel agencement de la Maison du Peuple lui a permis d'être opérationnelle pour la fête de Castelnau en janvier dernier.

A cette occasion, le tout nouveau mobilier, léger à manipuler, a fait économiser aux organisateurs de la fête une fatigue et une énergie dépensées inutilement précédemment.



Prochaine étape : la réfection des toilettes.

SALLE POLYVALENTE

Enfin un frigo pour collectivité



Les associations apprécieront sans doute cet appareil qui a montré son efficacité lors de la fête votive.

Autres améliorations:

- Machine à glaçon
- Sèche-main électrique
- Dérouleur de papier toilette

ÉCOULEMENT DES EAUX DE PLUIE

L'idée!



Cette grille tout à fait ordinaire pourrait servir de modèle à certaines maisons dont l'entrée, les jours de pluie, est inondée du fait que l'écoulement devant leur maison n'est pas assez large.

LES TRAVAUX EN IMAGE



Pose de l'horloge place de la mairie
Pour rappeler à nos concitoyens leurs rendez-vous et l'heure de rentrée et sortie des écoles



Rue Tartare

Remise en sécurité de la fontaine qui témoigne de l'existence de plusieurs puits dans le village



Chemin du vignal / St Nicolas

encore une réfection due au soulèvement du bitume par les racines des arbres



Rue du peyral

réfection d'une partie du trottoir avec busage et installation d'une plaque pour la réception des eaux de pluie



Pose d'une grille Impasse du Lot Les Oliviers

Une protection indispensable pour la sécurité de nos enfants. Les riverains souhaitent que cette « impasse » ne serve pas de dépotoir.



Rue de Fontvieille

Des p'tits trous, des p'tits trous, encore des p'tits trous...

STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ

Respectons les commerces



Ah ! Qui n'a pas déjà été découragé, en traversant la place des frères Barthélemy en voiture, de faire une course de dernière minute ?

Avec des véhicules à l'arrêt de chaque côté de la chaussée, il n'y a plus de place pour s'arrêter sans risquer de gêner un autre véhicule. Cette situation n'est pas solutionnable sans la volonté de tous.

C'est pour cette raison qu'une nouvelle réglementation du stationnement sera mise en place à partir du 6 avril prochain. Cinq places de parking seront exclusivement réservées aux « arrêts minutes » qui ne devront pas dépasser 20 minutes.

Avec les commerçants et les riverains, la municipalité compte sur votre compréhension et votre respect de cette nouvelle réglementation.

Pour le stationnement prolongé, vous pourrez vous garer au parking de l'Airette situé quelques mètres plus loin.



EMPLOIS SAISONNIERS

Épatez-nous encore !

Suite à la collaboration très fructueuse avec les jeunes saisonniers du village durant l'été dernier, la municipalité a décidé de reconduire une nouvelle fois ce dispositif d'emploi réservé aux jeunes gens de 16 à 18 ans.

Toutes celles et tous ceux qui le désirent auront l'occasion à nouveau d'épauler les employés territoriaux dans leurs tâches quotidiennes pour rendre la vie des habitants de Castelnau plus agréable.

Par rapport à l'été dernier, deux nouvelles orientations seront prises :

- ♦ Une plus grande responsabilité pour un meilleur apprentissage de l'autonomie. Cela veut dire qu'ils seront beaucoup plus impliqués dans l'organisation du travail.
- ♦ Une ouverture aux services administratifs. En effet, certains d'entre eux prêteront main forte aux secrétaires de mairie, histoire de découvrir plus en profondeur les rouages de la gestion d'une collectivité locale.

EMPLOIS SAISONNIERS

Modalités d'inscription

Inscription en mairie avant le 31 mai

Conditions d'admissibilité :

- Avoir entre 16 et 18 ans
- Être scolarisé(e)
- Résider à Castelnau
- Inscription au recensement militaire

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Lettre de motivation
- Certificat de scolarité
- Certificat médical
- Autorisation parentale
- RIB au nom du(de la) candidat(e)



EAU / ASSAINISSEMENT

RECHERCHE DE FUITES

Moins de fuites d'eau sur notre réseau pour une économie assurée



Notre réseau d'eau potable, constitué de 11 kilomètres de canalisations, en fonte essentiellement, doit être surveillé pour éviter les fuites importantes.

De ce fait, le réseau a été mis sur écoute (recherche de fuite par procédé acoustique), et nous avons ainsi pu détecter de nombreuses fuites non négligeables. Grâce aux travaux de réparation sur la voirie, nous avons pu ramener notre perte en eau à 23%.

Ce rendement n'avait jamais été atteint sur notre commune depuis le suivi des consommations. Moins de fuites sur notre réseau, c'est plus d'argent pour notre budget !

Message : Vous pouvez aussi participer à cette réussite en surveillant votre réseau privé de canalisations et votre compteur d'eau comme par exemple en le protégeant du gel.





FAIRE FACE À LA CRISE

Solidarité et rigueur

La crise est un concept qui se décline facilement. Elle peut concerner un individu (crise de foie, d'angoisse, de jalousie...), une société (crise politique, sociale...) ou encore la planète entière (crise du capitalisme, environnementale...).

L'époque actuelle conjuguée allègrement ces trois thématiques et tend à noyer les individus dans une spirale infernale.

On ne compte plus les retombées de cette crise, en terme de chômage, de frilosité bancaire, de surendettement, de précarité des ménages, de « vie chère ». Les événements actuels qui bousculent la vie des Martiniquais et des Guadeloupéens nous le rappellent de façon brutale.

Mais nul besoin d'aller si loin pour se rendre compte des ravages qu'elle occasionne.

La solidarité comme réponse

Le 30 décembre dernier, à l'issue d'une petite réception, notre facteur maire a remis à trois associations caritatives, les Restos du Cœur, le Secours Populaire et le Secours Catholique un chèque de 500€ chacune, représentant le montant des étrennes récoltées à l'occasion de la remise du traditionnel calendrier.



Remise de chèques aux associations caritatives par M. le Maire (30-12-2008)

L'intérêt de la démarche, nous a-t-il déclaré, est de mettre en lumière les castelnaulaises et les castelnaulais qui oeuvrent pour le bien de la communauté. Ils font souvent cela très discrètement mais sont un exemple pour tous.

La rigueur comme motivation

Une augmentation très significative des indemnités du nouveau maire et des adjoints est possible puisque la commune est passée dans la tranche démographique supérieure (de 1000 à 3000 habitants). Cela pourrait grever le budget de la commune jusqu'à hauteur de 24000€.

Afin de ne pas risquer d'affecter le nouvel équilibre financier, le conseil s'est prononcé à l'unanimité contre une augmentation, quelle qu'elle soit, de ces indemnités.

La raison principale de ce refus repose sur un principe fort, celui de la solidarité. Il appartient en effet à l'ensemble des élus de ne jamais oublier ce principe qui est la base de leur engagement.

C'est tout naturellement que ce principe a été à l'honneur lors de la cérémonie des vœux du 10 janvier dernier, dans une salle polyvalente comble. Ce véritable ciment social contribuera encore longtemps à rassembler le plus grand nombre autour de la volonté d'œuvrer pour un monde plus juste et plus serein.



POINT PRESSE
Midi Libre 18-01-09

Une assistance nombreuse pour les vœux de la municipalité

Les habitants sont venus nombreux pour entendre les vœux de la municipalité.

Aux côtés du maire, Jean-Charles Sers, avaient pris place Michel Gaudy, conseiller général, le major Vergnes, commandant la brigade de gendarmerie de Pézenas, qui opère à Castelnau depuis le 5 janvier dernier, et les conseillers municipaux.

Dans son allocution, Jean-Charles Sers a remercié l'assistance castelnaulaise pour sa présence, les élus et le personnel municipal pour le travail accompli. Mais également les associations culturelles, sportives et caritatives, les artisans et commerçants qui, par leur action, apportent à la cité une vie riche d'activités diverses.

Il s'est interrogé sur la bien-



L'assemblée pendant les interventions des élus.

séance de la tenue de cette soirée par ces temps de crise, pour conclure que « le nombre important de participants conforte la décision de la tenir, car la crise qui menace entraîne, pour les habi-

tants du village, un besoin de resserrer les liens qui les unissent ».

Puis il a brossé un tableau de la crise viticole avec ses impacts sur la vie à Castelnau, de la menace de la sup-

pression des départements et des incohérences dans l'application de la loi de décentralisation.

Il a rappelé les nombreuses manifestations culturelles et festives qui ont rassemblé les Castelnaulais pendant l'année écoulée et il a également souhaité que ce désir d'être ensemble perdure tout au long de l'année 2009.

Michel Gaudy a repris une partie de ces thèmes en précisant que les responsables de la crise qui s'avance œuvrent pour en faire porter les conséquences au plus grand nombre qui la subit depuis son déclenchement.

Il a également insisté sur l'indispensable solidarité qui doit prévaloir dans la période difficile qui s'annonce.

La soirée s'est terminée par un convivial vin d'honneur. ●



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE

7^{ème} édition du concours des Maisons Fleuries

Cette année encore, la CAHM organise le concours des maisons fleuries destiné à récompenser les habitants de son territoire qui contribuent à l'embellissement des villages.

En 2008, il y avait eu un 1^{er} prix et 3 prix d'encouragement remportés par des habitants de Castelnau.

Ce bilan très positif est un signe fort de l'engagement de nos concitoyens dans cet effort d'embellissement des habitations, et par là-même à une véritable contribution à la mise en valeur de notre village.

Toutes les personnes qui désirent participer à ce concours pourront s'inscrire en mairie du 27 avril au 29 mai.

Vous pourrez trouver très prochainement davantage d'informations sur les cadeaux qui seront attribués aux différents prix ainsi que sur les modalités d'inscriptions.

N'hésitez pas à vous inscrire, et que le(s) meilleur(s) gagne(nt) !

Renseignements en mairie :
04 67 98 13 61



REG'ARTS

L'art contemporain à St Antoine pour l'ascension

Né de la volonté commune de mettre en valeur le patrimoine par l'art contemporain, Anna Hauser-Pellerin, peintre et plasticienne, et Jean Pellerin, comédien, vous proposent, pour fêter le **jeudi 21 mai 2009** :

- Une randonnée avec départs accompagnés à **10h, 11h et 14h**. Départ sur le parking du cimetière
 - Une **Exposition** de tableaux miroir et autres créations de Anna Hauser-Pellerin de **10h à 19h** sur le site de St Antoine.
 - Une **Interprétation théâtralisée** de l'histoire « L'ermite de Saint Antoine » par Jean Pellerin (d'après un texte de Robert Jaeger).
- L'ASPAHC sera présente pour répondre à toutes vos questions sur le patrimoine.



PONT DE PAILHÈS

Histoire d'un repère



Le pont de Pailhès, pont métallique suspendu franchissant l'Hérault entre Pézenas et Castelnau de Guers fut ouvert à la circulation le 10 mars 1856 après deux années de travaux de construction. Il fonctionna jusqu'à la mise en service du nouveau pont en 1994.

Le pont de Pailhès entre dans la lignée des ponts suspendus créés par l'architecte Marc Seguin au 19^{ème} siècle qui furent construits un peu partout en France entre 1820 et 1890. Cette période correspond à l'essor industriel de la France qui exigeait des voies de communications nombreuses et rapides pour favoriser les échanges commerciaux entre les différentes régions et même au delà.

Pour les habitants de Castelnau ce nouveau pont transforma la vie quotidienne de chacun. Enfin on pourrait circuler facilement et librement (La gratuité du pont fut effective en 1880). On n'aurait plus à prendre le bac, soit route de Florensac soit près des moulins Bladiers. Le passage avec le bac était payant, donc inaccessible pour les plus pauvres. Nombre de personnes préféraient traverser l'Hérault à gué (quand les caprices du temps le permettaient...) ce qui a donné aux habitants de Castelnau le quolibet de « Sautarochs ».

On n'aurait plus à perdre beaucoup de temps en passant par Aumes pour rejoindre la ville. A l'époque, cette construction représentait un progrès énorme qu'on n'imagine même pas aujourd'hui. La commune de Castelnau jusqu'alors enclavée de tous côtés (ce qui fut un privilège au temps des invasions et des guerres de religions) se voyait maintenant ouverte à l'essor économique du pays. Les paysans purent commercialiser leurs céréales, leurs huiles et surtout leur vin et participer à l'expansion agricole de la région. Les habitants prirent l'habitude de sortir, de connaître d'autres gens, d'autres lieux, d'autres comportements. Enfin, Castelnau de Guers n'était plus le village isolé et renfermé sur lui-même. Ce « mieux-vivre » cet avenir prometteur, ils le devaient sans conteste au pont de Pailhès.

Quand le « vieux » pont fut fermé, puisqu'on avait construit un nouveau pont plus large pour répondre à la circulation d'aujourd'hui, l'association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique et historique de Castelnau de Guers (ASPAHC) s'opposa à sa démolition pour le maintenir en vie : « **vieux pont on t'aime** ». On peut comprendre ce que représentait pour les Anciens le pont de Pailhès : un symbole fort, symbole de progrès et d'une vie meilleure pour tous.



POINT PRESSE
Midi Libre / 02-03-09

Menaces de déconstruction pour le pont de Castelnau

Le pont de Pailhès, mieux connu sous le vocable de "pont de Castelnau", enjambe l'Hérault sur la D32E à l'approche de Castelnau, entre Pézenas et Florensac. C'est l'un des derniers ponts suspendus sur le fleuve, construits du temps de Gustave Eiffel. Il a déjà fait couler beaucoup d'encre et mobilisé de grandes énergies en 1994 quand, après la mise en service du nouveau pont routier, le conseil général décidait la destruction de cet ouvrage, cher au cœur des Castelnaulais.

L'Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique et historique de Castelnau-de-Guers (ASPAHC), se sentant très concernée par la possible disparition de ce témoin d'une époque révolue mais industrielle, a apporté son concours aux actions qui se sont déroulées et qui ont abouties au maintien de l'ouvrage jusqu'à ce jour. Plusieurs manifestations sont nées en 1994 pour la défense du vieux pont.

Pétitions, conférences, expositions et cortèges organisés sur le site, de Castelnaulais mêlés à des Piscénois et habitants des villages proches

Le 14 juin 1994, le directeur général de l'administration du Département disait engager une étude sur l'état de sécurité de l'ouvrage. Le 2 février 1999 le Conseiller général du canton faisait part de l'avis de la direction des grands travaux routiers du Conseil général sur l'état alarmant de l'édifice qui pouvait subir un effondrement brutal. En 2008, après avoir connu de nombreuses crues, le pont est toujours en place. Mais le Département de l'Hérault vient de faire apposer des panneaux qui annoncent sa déconstruction. L'ASPAHC, par la voix de son président, vient d'écrire au maire de Pézenas (le pont étant situé sur sa commune) pour lui demander de faire inscrire l'ouvrage au titre des monuments historiques et lui promettre toute son aide pour arriver à ce résultat, qui maintiendrait en vie ce grand repère de l'histoire départementale.



FETE DE LA MUSIQUE 2009



Les amateurs à la fête!



Dimanche 21 juin, nous fêterons comme chaque année le solstice d'été en musique. A cette occasion, la municipalité souhaite rendre ses lettres de noblesse à cette fête fondée sur les valeurs fortes que véhicule la pratique d'un instrument de musique, à savoir la créativité, la convivialité, la détente et le partage.



Pour ce faire, nous invitons tous les amateurs de musique, petits et grands, qui ont envie de partager leur art durant cette journée à se faire connaître en mairie **avant le 31 mai prochain**.

Le but de cette démarche est avant tout de permettre aux musiciens apprentis et confirmés de faire entendre leur musique dans les rues et les quartiers de Castelnaud le temps d'une journée.

Par ailleurs, cela pourra contribuer à aider les amateurs de musique du village à se rencontrer et à partager leurs compétences, et pourquoi pas, à créer par la suite des groupes de musique! En effet, nombreux sont ceux qui pratiquent un instrument de musique de manière isolée car pour l'heure il n'y a pas d'association autour de cette thématique basée à Castelnaud.

En fonction des propositions qui seront faites (prestations individuelles ou en groupe), un programme global de toutes les manifestations sur le village sera élaboré.

De cette façon, la diversité culturelle sera renforcée et la convivialité marquera, n'en doutons pas, cette belle journée.



AU CABARET D'OFFENBACH

Dimanche 26 avril à 17h à la salle polyvalente

L'ensemble Vocal de Pézenas (plus de 50 choristes), en partenariat avec la Mairie de Castelnaud, vous invite au cabaret d'Offenbach. Spectacle en 5 actes adapté par Jean-Marc Normand, chef de chœur. Vous y trouverez de la gaieté, des chansons, des danses et beaucoup d'humour.

L'ensemble vocal s'est pris au jeu et à l'espièglerie de Jacques Offenbach qui célèbre l'amour et le vin.

Agréable moment de bonheur partagé. Spectacle tout public à ne pas manquer.

Participation aux frais : 5€

(gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)



MOTOS ET VOITURES ANCIENNES



Les lutins Motocyclistes Biterrois aiment Castelnaud

Les passionnés seront comblés ! Le Club des Lutins Biterrois fera de nouveau étape à Castelnaud le **dimanche 15 mars**.

Les adhérents du club se rassembleront sur la place de la Mairie vers 9h, point de départ d'une ballade de 80km à travers le pays Piscénois. Ils seront de retour aux alentours de 13h.

Les motos et voitures anciennes que les passionnés pourront admirer à cette occasion ont été mises en circulation avant 1970, parfois même datant du début du XX^{ème} siècle.



REPAS DES AINES

Jeudi 26 mars à midi à la salle polyvalente

Avec le printemps c'est le retour du repas qui réunit les aînés de notre village.

Vous avez 60 ans révolus et vous avez envie de passer un agréable moment, alors venez vous faire inscrire en Mairie **avant le vendredi 20 mars**.

Au programme :

- ♦ apéritif
- ♦ repas préparé et servi par un traiteur
- ♦ et bien sûr l'après-midi animé par la charmante Bénédicte.

Nous espérons que cette programmation vous enchantera.

MENU du 26 mars

Gratiné de fruits de mer St Jacques, sauce safran

Rouille de seiche à la Sétoise et riz pilaf aux crustacés

Trou du Languedoc

Gigolette de cuisse de pintade farcie à la forestière sur son flan de Parmentier à la poudre de cèpes

Duo de fromages

Gâteau au chocolat, praliné, noisettes

Café

Vin des domaines castelnaulais

Naissances



Bienvenue à

Louna LAHOZ

Jules SERVET

Sivann COURVILLE

Mariages



Toutes nos félicitations et
tous nos vœux de bonheur à

Stéphanie VANDEPUTTE

et

Eddy RONDELART

Manuela BILE MFA

et

Michel PUJOL

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Du lundi au vendredi:
8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Samedi matin: permanence
des élus de 9h00 à 12h00.

Tel : 04.67.98.13.61.

Fax : 04.67.98.39.08.

castelnau-de-guers@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi: 9h30 - 12h00
Tel 04.67.93.83.96

CENTRE DE LOISIRS / GARDERIE

Du lundi au vendredi: 7h45 - 18h00
Tel: 04.67.30.29.59.

GENDARMERIE PÉZENAS

04 67 98 13 65

Depuis le 1^{er} janvier 2009, une
astreinte hebdomadaire est
assurée par un(e) adjoint(e) et
un(e) élu(e).

Tel: **06.75.51.69.98.**

NUMÉROS NUTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34

EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334

GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

✂ JEAN Georges, médecin généraliste:

3 pl Mairie, 04 67 90 76 28

✂ RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue:

5 pl Jeu de Ballon , 04 67 90 75 03

✂ DEBAYLE MARTINE, orthophoniste:

Rue des Sautarochs, 04 67 31 47 07

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2008

inclus. Les inscriptions déposées en 2009 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2010.

PROCHAIN SCRUTIN: Élections régionales—mars 2010

SICTOM

Permanences en mairie

* **Vendredi 25 septembre** de 14h à 17h

* **Lundi 24 octobre** de 9h à 12h

Pour tous renseignements : tél 04 67 98 45 83



AGENDA

MARS 2009

M
A
R
S

- 📅 14 mars: **TROPHÉE FREDERIC LAHOZ (FOOTBALL) ORGANISÉ PAR LE C.O.C.**
- 📅 15 mars: **LES LUTINS BITERROIS À CASTELNAU**
- 📅 16 mars: **DÉBUT DES INSCRIPTIONS POUR LE REPAS COSTUMÉ DE L'ÉCOLE (25 AVRIL)**
- 📅 19 mars: **COMMÉMORATION DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET TUNISIE – FNACA**
- 📅 20 mars: **C'est le Printemps**
- 📅 20 mars: **DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR LE REPAS DES AÎNÉS**
- 📅 21 mars: **Journée Mondiale contre le racisme**
- 📅 26 mars: **REPAS DES AÎNÉS**
- 📅 30 mars: **Passage à l'heure d'été (+1h)**

AVRIL 2009

A
V
R
I
L

- 📅 04 avril: **Vacances de printemps**
- 📅 06 avril: **ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT DEVANT LES COMMERCES DU VILLAGE**
- 📅 12 avril: **Pâques**
- 📅 18 avril: **THÉÂTRE: pièce des Les élèves de l'atelier de la Compagnie des Rosses-Moustiques—Maison du Peuple, entrée gratuite**
- 📅 19 avril: **THÉÂTRE: pièce des comédiens de la Compagnie des Rosses-Moustiques – Maison du Peuple, entrée gratuite**
- 📅 20 avril: **Rentrée scolaire**
- 📅 25 avril: **REPAS COSTUMÉ DE L'ÉCOLE À PARTIR DE 20H**
- 📅 Du 25 avril au 02 mai: **ARTS AU CHÂTEAU: EXPOSITION SUR LE THÈME “ CASTELNAU, SON VIGNOBLE, SES DOMAINES VITICOLES ”**
- 📅 26 avril: **VIDE GRENIER ORGANISE PAR LE COMITE DES FÊTES**
- 📅 26 avril: **SPECTACLE « LE CABARET D'OFFENBACH » PAR L'ENSEMBLE VOCAL DE PÉZENAS**
- 📅 29 avril: **Journée nationale du souvenir de la Déportation**

MAI 2009

M
A
I

- 📅 1er mai: **Fête du travail**
- 📅 08 mai: **Commémoration de l'armistice du 08 mai 1945**
- 📅 10 mai: **Commémoration de l'abolition de l'esclavage**
- 📅 21 mai: **Ascension – JOURNÉE ART & PATRIMOINE À L'HERMITAGE ST ANTOINE**
- 📅 29 mai: **DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**
- 📅 31 mai: **Pentecôte – DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR:**
 - ⇒ **LES EMPLOIS SAISONNIERS**
 - ⇒ **LA FÊTE DE LA MUSIQUE**

JUIN 2009

J
U
I
N

- 📅 21 juin: **C'est l'été – FÊTE DE LA MUSIQUE**
- 📅 24 juin: **SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS**